

## L'EVOLUTION DES PLANS SECTORIELS AU MAROC



INTRODUCTION « LE MAROC BOUGE »

**I- les plans sectoriels comme moyens d'évolution des politiques structurelles :**

**II- Les Différents Plans Sectoriels élaborés au MAROC : (avec évaluation des résultats)**

**a. Au niveau la politique industrielle :**

- Plan Emergence :
  - o La Stratégie industrielle
  - o Le Secteur Agroalimentaire
- Prévisions, 1ers résultats, obstacles à surmonter

**b. Au niveau de la politique touristique :**

- Plans AZUR, BILADI et MADA IN « LE SECTEUR TOURISTIQUE – VISION 2010- VISION 2020 »
- Prévisions, 1ers résultats, obstacles à surmonter

**c. Au niveau de la politique agricole :**

- Plan Maroc Vert « LE SECTEUR AGRICOLE »
- Prévisions, 1ers résultats, obstacles à surmonter

**d. Au niveau de la politique commerciale :**

- Plan Rawaj « LA GRANDE DISTRIBUTION »
- Prévisions, 1ers résultats, obstacles à surmonter

**e. D'autres Plans et programmes de développement**

- Plan HALIEUTIS 2020 « L'INDUSTRIE DE LA PECHE »
- Plan MAROC NUMERIC 2013 « LES TIC »
- Plan SOLAIRE MAROCAIN « Le Secteur énergétique »
- L'Infrastructure et le transport

**CONCLUSION**

« Le Maroc bouge »

*Université Mohamed V Souissi*  
*Faculté des Sciences Economiques Juridiques et Sociales Rabat-*  
*Souissi*

Pays ouvert et dynamique, le Royaume chérifien connaît depuis plus d'une décennie un formidable développement socio-économique. Une croissance continue accompagnée d'importantes réformes de fond, qui ont permis d'améliorer le climat général des affaires et d'attirer l'investissement étranger. Mais ce n'est pas tout. Les nombreux chantiers lancés ces dernières années au niveau des infrastructures (port de Tanger-Med, routes, autoroutes, rail) ainsi que les différents plans sectoriels mis en place par les autorités marocaines (Plans Emergence, Azur, Rawaj, Maroc Vert, Energie solaire,...), donnent une visibilité accrue aux entreprises étrangères désirant explorer les opportunités du marché marocain.

Connu comme Cinquième puissance économique d'Afrique, le Royaume du Maroc, au même titre que la Chine, l'Inde, le Brésil ou la Pologne, est un pays émergent dynamique. Durant les cinq dernières années, l'économie marocaine a été portée par une croissance moyenne de 5% par an.

L'ouverture du pays à travers les différents accords de libre échange (UE, USA, Agadir, Turquie, Ligue Arabe) et les démantèlements douaniers permettent au Maroc de cibler un marché potentiel de plus d'un milliard de consommateurs dans 55 pays. Le Maroc devient également un partenaire privilégié de l'Union européenne puisque le pays bénéficie depuis le 13 octobre 2008 du «statut avancé», impliquant un renforcement des relations dans le domaine politique et une intégration progressive du Royaume dans le marché intérieur de l'Union. Le partenariat avec l'UE prévoit la mise en place d'une zone de libre-échange en 2012 et la fin du démantèlement progressif des droits de douane.

Ces facteurs ont permis l'accélération très nette de l'économie marocaine, largement soutenue par l'avènement d'une nouvelle génération de leaders politiques et économiques décidés à engager ses réformes structurelles. Le Maroc a su ainsi attirer de nombreux investissements étrangers (en moyenne 1.6 Mds d'euro par an sur les 5 dernières années) stimulés par les grands projets d'envergure ainsi qu'aux différents plans sectoriels programmés.



# Première partie

## Les plans sectoriels comme moyens d'élaboration ou d'évolution des politiques structurelles



## **Qu'est ce qu'un plan sectoriel ?**

Les concepts et plans sectoriels sont des planifications au sens de la Loi sur l'aménagement du territoire. Ils permettent de planifier et de coordonner les activités d'une Confédération ayant une incidence spatiale tout en prenant en considération les besoins de l'aménagement du territoire.

## **Les plans sectoriels comme moyens d'élaboration ou d'évolution des politiques structurelles :**

En quelque sorte, les politiques conjoncturelles et structurelles sont à l'économie ce que le pilotage et le réglage mécanique sont à la course automobile.

Les politiques structurelles ont une action à long terme. Elles modifient en profondeur les structures de l'économie. Elles sont souvent qualifiées par le secteur ou le domaine sur lesquelles elles portent (exemple : politique industrielle).

A la différence des politiques conjoncturelles qui agissent sur l'état à court terme de l'économie et sur des indicateurs bien précis, les politiques structurelles visent à influencer sur le fonctionnement régulier et de long terme de l'économie. Nous allons ici évoquer les principaux instruments des politiques structurelles, à savoir les plans sectoriels.

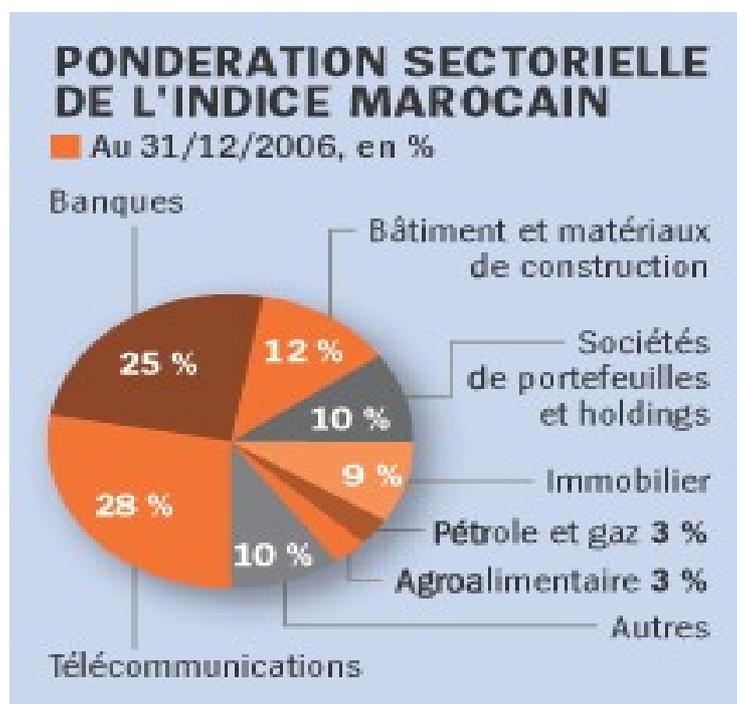
Chaque politique structurelle peut avoir une cible bien précise du circuit économique ; prenant à titre d'exemple les politiques suivantes :

- Politique industrielle : vise le secteur industriel et agroalimentaire
- Politique commerciale : vise le secteur de la grande distribution
- Politique agricole : vise le secteur agricole
- Politique touristique : vise le secteur touristique
- Etc....

Au niveau de ces différentes politiques structurelles plusieurs plans sectoriels sont mis en place afin d'accomplir et d'aboutir aux objectifs fixés pour chaque domaine sectoriel.

# Deuxième partie

## Les Différents Plans Sectoriels élaborés au MAROC (objectifs, obstacles et évaluation des résultats)



### Comment mobiliser des centaines de milliards dirhams?

Le positionnement géographique avantageux du Maroc et son accès aux marchés mondiaux grâce aux accords de libre-échange et la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et peu coûteuse, représentent des avantages attrayant pour le royaume.

Financer l'ensemble des réformes et des stratégies sectorielles pour les dix prochaines années nécessitera un budget global de 600 à 700 milliards DH.

Si le Maroc n'envisage pas de lancer son grand emprunt, le financement se fera par le budget général de l'Etat mais aussi par un recours «normal» à la dette.

Industrie, agriculture, pêche, énergie, tourisme, technologie de l'information, exportation ou encore justice et Enseignement. Tous les secteurs ou presque ont chacun son plan de développement.



#### a. Au niveau de la politique industrielle :

##### • **Plan Emergence :**

##### o **La Stratégie industrielle :**

La stratégie industrielle marocaine a été lancée en 2005. Cette stratégie volontariste, baptisée « plan Emergence », ambitionne de redynamiser l'économie marocaine et se base sur deux piliers essentiels :

- D'une part le renforcement et la redynamisation du tissu industriel marocain ainsi que son accroissement concurrentiel.
- D'autre part une politique volontariste orientée vers de nouveaux secteurs prometteurs pour lesquels le Maroc dispose d'avantages compétitifs.

Ainsi, sept secteurs considérés comme stratégiques et porteurs ont été ciblés. Orientés vers l'export, ces sept moteurs de croissance devraient représenter 70% de la croissance industrielle au Maroc à partir de 2015, doper la croissance annuelle du PIB de 1,6% (soit 90 Mds DH additionnels), créer 400 000 emplois et ainsi que réduire de 50% le déficit commercial.

- **Offshoring :** matérialisé sous forme de centres d'appels, qui occupe une place de choix dans le plan de relance. Le Maroc a des avantages, notamment la maîtrise des langues étrangères, qu'il compte bien mettre de son côté.  
**Objectif visé :** le Positionnement sur le nearshore francophone et hispanophone.  
**Ambitions :** plus 100 000 emplois ; plus de 15 Mds DH en VA (1.3 Mds €) ; De ce fait, le secteur pourra augmenter sa contribution au PIB de plus de 15% dans 10 ans.

*Université Mohamed V Souissi*  
*Faculté des Sciences Economiques Juridiques et Sociales Rabat-*  
*Souissi*

- **Automobile** : le souci pour le Maroc est de constituer une plate-forme de production de pièces et de composants de véhicules afin d’approvisionner les sites de productions européens. Ceux-ci étant accessibles géographiquement parlant.  
**Objectif visé** : Création d’une base industrielle autour d’un tissu d’équipementiers  
**Ambitions** : entre 70 000 et 80 000 emplois ; plus de 10 Mds DH en VA (900 millions €) ; une prévision de hausse de 7,2%.
- **Electronique** : Focalisation sur l’électronique de spécialité et intégré – Ambitions : plus 10 000 emplois ; plus 5 Mds DH en VA (450 millions €).
- **Transformation des produits de la mer** : Valorisation industrielle et commerciale des pélagiques et développement des produits congelés – Ambitions : 35 000 emplois ; plus 3 Mds DH en VA (270 millions €).
- **Aéronautique** : Offre intégrée – Ambitions : plus 10 000 emplois ; plus 3 Mds DH en VA.
- **Textile et cuir** : Repositionnement sur le fast fashion et co-traitance – Ambitions : 50 000 emplois ; plus 5 Mds DH en VA.
- **Agroalimentaire** : Développement de 8 à 10 filières à fort potentiel autour de projets intégrés – Ambitions : 6 000 emplois ; plus 5 Mds DH en VA.

La création de zones et plateformes industrielles, un cadre incitatif attrayant ainsi qu’un programme de formation intégré, spécialement conçus pour accélérer le développement de ces branches ; sont programmés afin de renforcer la politique industrielle marocaine.

o **Le Secteur Agroalimentaire :**

Le secteur agroalimentaire occupe une place très importante dans l’économie marocaine : il contribue au PIB industriel à hauteur d’un tiers et au PIB national à hauteur de 8%.

Le plan Emergence prévoit notamment le développement de huit à dix filières à haut potentiel à travers le renforcement des filières existantes telles que les fruits et légumes, les corps gras, l’huile d’olive, les agrumes d’une part et d’autre part l’émergence de nouvelles filières à valeur ajoutée telles que le bio et les plats cuisinés. Cela se fera par le biais de projets intégrés tels que les pôles « Agro » ou « Agrotech » dans les principales régions agricoles du Maroc.

La première expérience est en cours de réalisation à Meknès. Une deuxième agropole, destinée principalement à la production des agrumes, est lancée à Berkane. Une troisième est en préparation à Béni Mellal et d’autres régions devraient suivre. Le plan devrait permettre la création de 6 000 emplois dans le secteur ainsi que l’augmentation de 5 millions de dirhams de valeur ajoutée. En outre, il est prévu de renforcer l’industrie des conserves de poissons via la création de plates-formes régionales de transformation dans les régions d’Agadir, de Dakhla et de Laâyoune.

Le volontarisme des pouvoirs publics marocains pour moderniser le secteur agroalimentaire ouvre des perspectives intéressantes. En amont, l’offre du marché des équipements agroalimentaires, aujourd’hui technologiquement limitée, présente une marge de croissance non négligeable. Enfin, il convient de souligner que bien qu’étant un pays à vocation agricole et maritime, le Maroc reste toutefois partiellement dépendant en termes de

besoins alimentaires. A l'importation, il existe notamment un potentiel pour les produits agroalimentaires à forte valeur ajoutée.

### Les différents obstacles que le plan « EMERGENCE » essaye de confronter

Le secteur industriel ne représente pas de grands enjeux pour l'emploi ou la contribution au PIB. En effet, l'industrie n'emploie que 12% de la population active et ne contribue qu'avec 16% dans le PIB. Elle occupe en revanche la première place dans les exportations avec 52%, soit plus de 130 milliards de DH. Mais marginaliser l'industrie mènerait immanquablement à réduire la compétitivité du pays au niveau international.

L'agroalimentaire et le textile qui se dégagent comme les deux géants de l'industrie représentent deux secteurs que le Maroc devrait bien consolider et mener à bien.

La phase d'analyse a fait état d'une grande faiblesse sur le plan de l'environnement structurel. Que ce soit au niveau de la lenteur des procédures administratives, de la lourdeur de la fiscalité ou encore du développement du secteur informel qui continue d'inquiéter les acteurs économiques et le gouvernement car il freine l'investissement dans les filières qu'il touche.

La réduction des droits de douane serait actuellement en étude.

Le coût exorbitant de l'énergie.

### b. Au niveau de la politique touristique :

- **Plan « AZUR », « BILADI », « MADA IN » et « vision 2020 » :**

- o **Plan AZUR :**



Erigé en priorité nationale dès 2001, le secteur du tourisme, dans le cadre de la « Vision 2010 », a pu attirer 9.3 millions de touristes (fin 2010) et hisser la capacité nationale à 230 000 lits. Les investissements ont atteint plus de 9 Mds d'€ pour l'aménagement d'infrastructures hôtelières, d'animation et de stations balnéaires. Ces dernières étaient mises en place dans le cadre du « **plan Azur** » avec la réalisation de six complexes (**Saïdia**, **Mogador** dans la région d'Essaouira, **Mazagan** se situant à 5 Km de la ville **d'El Jadida**, **Lixus**, limitrophe de la ville de **Larache**, **Taghazout**, **Plage Blanche** à **Guelmim**) et la création de 120 000 lits dont 85 000 lits hôteliers. Les recettes sont arrivées à 60 milliards de dirhams.

Malgré l'avancée des projets précités, le programme dans son ensemble accuse un certain retard.

- o **Plan MADA IN :** (Le Programme de développement régional du tourisme)

Pour stimuler le tourisme urbain, le plan « **Mada In** » a permis la création des PDRT (programmes de développements régionaux touristiques) afin de repositionner les destinations culturelles marocaines ; se sont des contrats liant (les acteurs) le gouvernement, une région,

*Université Mohamed V Souissi*  
*Faculté des Sciences Economiques Juridiques et Sociales Rabat-Souissi*

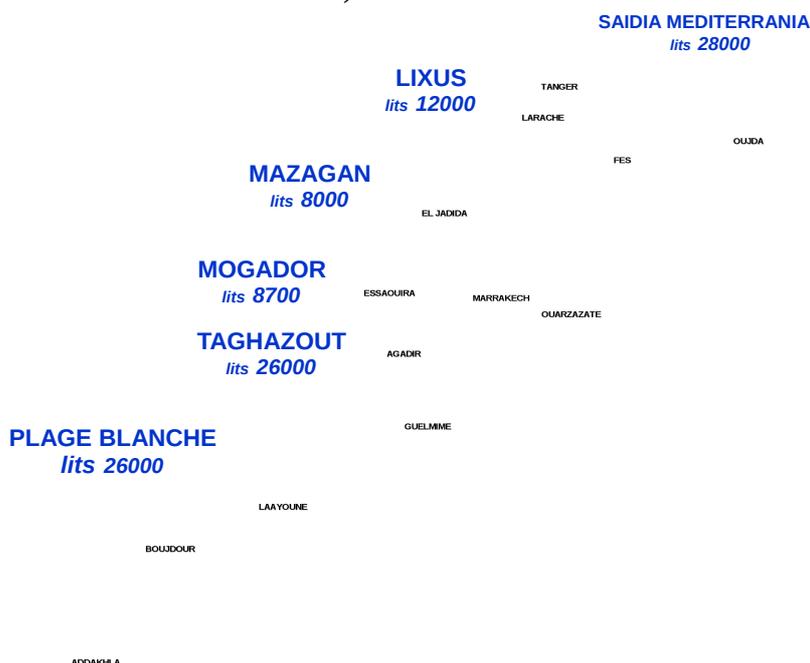
les collectivités et CRT (conseil régional du tourisme) sur dix ans. Villes concernées : Fès, Casablanca, Agadir, Tanger, Tétouan, Ouarzazate, Meknès, Rabat et Marrakech.

o **Plan BILADI :**

Pour mener à bien le programme de développement du tourisme, le Maroc a signé un accord avec l'UE permettant l'ouverture de son ciel (L'accès aérien est nécessaire pour un tourisme dynamique). Par ailleurs, le Maroc souhaite également développer son tourisme interne dans le cadre du plan « **Biladi** » en créant une capacité d'hébergement minimale de 30 000 lits dont 11 000 lits en villages vacances familiaux et résidences touristiques et 19 000 lits en campings pour un investissement de 270 à 370 MDH (24.4 à 33.4 millions €) par station.

**Obstacles confrontés par les plans relatifs à la « vision 2010 »**

- Le ralentissement des flux des investissements directs à cause de la crise mondiale.
- La station Taghazout (près d'Agadir), après une concession au promoteur palais des roses (filiale du groupe DALLAH Al Baraka) en 2002, a été retirée à celui-ci faute de non respect des cahiers de charges. Un appel d'offre a donc été lancé à nouveau et l'aménagement de la station a enfin été concédé au fond d'investissement Colony Capital, groupe américain qui s'est engagé au-delà de l'aménagement de la station, puisqu'il a développé plus de 50% des capacités planifiées par la station à terme et ainsi a pu positionner la destination Taghazout dans la tranche supérieure du luxe.
- Le projet Plage Blanche à Guelmim n'a pas réussi à trouver de promoteurs depuis 2001 et dont l'appel d'offre est restée attendu, jusqu'à la fin de l'année 2006.
- Par ailleurs la construction de sites reste insuffisante, les infrastructures routières ainsi que le renforcement du secteur aérien doivent suivre l'évolution du balnéaire (ce qui est prévu au niveau de la « vision 2020 »).





o « **VISION 2020** » :

Cette nouvelle Vision vient corroborer et conforter les réalisations de la Vision 2010 et définir de nouveaux objectifs avec deux mots d'ordre pour les dix prochaines années: consolider le partenariat public-privé qui a fait ses preuves et introduire une nouvelle notion, celle du développement régional durable.

Cette stratégie, fondée sur une approche concrète de durabilité et sur la promotion des potentialités régionales, prend en considération l'évolution du marché touristique international. La Vision 2020 vise à renforcer la position du Maroc comme destination internationale et à faire de la promotion du tourisme interne et familial une de ses priorités.

La nouvelle Vision se fixe comme objectifs :

- La création de 200 mille lits
- la multiplication par trois du nombre des voyageurs internationaux
- 140 milliards de DH de recettes positionneront le Maroc parmi les grandes destinations touristiques.
- La création des Agences de Développement Touristiques représentant l'interlocuteur unique sur toutes les questions liées au tourisme, ainsi que de véritables plateformes de concertation.
- La mise en place de six grands projets structurants, impulsés et soutenus par l'Etat, les régions et le secteur privé, à savoir : le programme Azur 2020 (en continuité avec le plan Azur), le programme Patrimoine et Héritage (faire rayonner l'identité culturelle du Maroc), le programme Eco & Green (valoriser des espaces naturels préservés d'exception), le programme Animation et Loisirs (enrichir l'offre touristique hôtelière et la rendre plus compétitive), le programme Niches à forte valeur ajoutée (positionner le Maroc comme destination de rang international sur le Bien être) et le programme Biladi.
- la création d'un Fonds marocain pour le développement touristique (FMDT), financé par l'Etat et le Fonds Hassan II pour le développement économique et social pour une enveloppe de 15 milliards de DH, qui aura pour objectif une capitalisation de près de 100 milliards de DH avec le financement des pays amis et des établissements financiers, l'octroi de primes pour soutenir l'investissement et l'orienter vers des zones moins développées ou émergentes, et la mobilisation d'une enveloppe de 24 milliards de DH de financement bancaire pour les projets considérés comme stratégiques dans le cadre de la Vision 2020.
- La mise en place des primes pour soutenir l'investissement et l'orienter vers les zones moins développées ou émergentes.

*Université Mohamed V Souissi*  
*Faculté des Sciences Economiques Juridiques et Sociales Rabat-*  
*Souissi*

- l'engagement du secteur bancaire: la mobilisation d'une enveloppe de 24 milliards de DH de financement bancaire pour les projets considérés comme stratégiques dans le cadre de la Vision 2020, notamment le projet Azur,

Un des grands facteurs clé de réussite de la vision 2020, au regard des différents enjeux qu'elle devra relever (transversalité du secteur – régionalisation- durabilité), dépend de la capacité du Tourisme à mettre en place une nouvelle gouvernance du secteur. Une Haute Autorité du Tourisme va être créée : c'est une instance public-privée associant les régions, qui aura pour mission de garantir la cohérence des stratégies nationale et régionales, de coordonner, suivre, et évaluer leurs mises en œuvre.

**c. Au niveau de la politique agricole :**

• **Plan Maroc Vert « LE SECTEUR AGRICOLE »**

L'agriculture au Maroc a été toujours un secteur stratégique pour le développement socio-économique du pays. Depuis l'indépendance, le secteur agricole a connu de nombreux programmes de développement agricole et rural et de réformes structurelles pour permettre au pays d'assurer sa sécurité alimentaire et ainsi contribuer dans la croissance économique du pays.

Malgré ce soutien, dont a bénéficié l'agriculture par le passé, elle reste un secteur sous-développé. Si l'on peut admettre que des facteurs comme la croissance démographique, la sécheresse et la mondialisation ont joué un rôle déterminant dans cette situation, il n'en demeure pas moins que ce diagnostic n'explique pas tout, puisque des pays comparables y ont été confrontés. D'autres facteurs endossent en fait une partie moins importante de cette responsabilité. Il s'agit notamment de déficits de politiques, d'institutions et de gouvernance.

Le contexte mondial marqué par la sécurité alimentaire, le changement climatique, la hausse des prix des produits agricoles, la responsabilisation des producteurs, la lutte contre la pauvreté a imposé au Maroc de revoir sa stratégie agricole dans un sens de mise à niveau, de restructuration et de redéfinition des missions. C'est dans cette perspective que le **Plan Maroc Vert** a été élaboré et ce, pour rendre l'agriculture le principal moteur de croissance de l'économie nationale dans les 10 à 15 prochaines années. Ceci avec des retombées importantes en termes de croissance du PIB agricole (qui devrait atteindre, en 2020, 100 milliards de DH contre 38 milliards de DH actuellement), de création d'emplois, d'exportation et de lutte contre la pauvreté.

C'est en avril 2008 que le Gouvernement marocain a adopté la stratégie du « Plan Maroc Vert » afin de relancer l'économie du secteur agricole. Cette nouvelle politique a pour finalité la mise en valeur de l'ensemble du potentiel agricole du territoire afin de répondre à quatre objectifs principaux constituant à l'heure actuelle un enjeu important pour l'économie nationale. Ces objectifs sont:

- l'amélioration des revenus des agriculteurs
- la garantie de la sécurité alimentaire de 30 millions de marocains
- la protection des ressources naturelles des différentes régions
- l'intégration de l'agriculture marocaine au marché national et international.

*Université Mohamed V Souissi*  
*Faculté des Sciences Economiques Juridiques et Sociales Rabat-Souissi*

Par ailleurs, Le plan vise une agriculture moderne et compétitive, tant dans les productions que dans les industries agroalimentaires. Il vise également à accompagner la petite agriculture à travers l'intensification et la professionnalisation des petites exploitations agricoles dans les zones rurales difficiles pour valoriser les produits du terroir.

### **Comment?**

En favorisant d'une part les investissements dans le secteur agricole de près de 150 milliards de DH d'ici 2020. (Parmi les potentiels investisseurs étrangers, on cite Global Environment Facility (GEF), le Fonds international pour le développement agricole (FMDA), l'Agence française pour le développement (AFD) et le Millenium Challenge Corporation (MCC).

Afin de renforcer ces projets, le plan s'appuie sur la refonte du cadre sectoriel, relative notamment aux politiques de l'eau, du foncier et de l'organisation interprofessionnelle. Au total, le programme, prévoit la création d'un million d'entreprises, à travers 1 500 projets touchant 1 400 000 agriculteurs. Une enveloppe de 50 Mds de DH (4.5 Mds €) lui est consacrée, en plus de l'appoint du fonds Hassan II et d'investissements privés.

### **- Les 1<sup>er</sup>s résultats :**

En Avril 2009, un an après le lancement de cette nouvelle politique, les investissements réalisés dans le secteur agricole ont été estimés à 12 milliards de DH.

Sur le plan institutionnel, bon nombre de réalisations ont vu le jour. Outre la restructuration des services centraux du Ministère de l'Agriculture et des Chambres d'agriculture, des instances ont été créées afin d'accompagner le PMV telles que l'Agence de développement agricole (ADA) et l'Office national de la sécurité sanitaire des aliments.

### **Quelques obstacles confrontés par le Plan MAROC VERT**

- Quinze à vingt chantiers qui constituent l'ossature du Plan Maroc Vert sont en cours de réalisation, malgré quelques entraves constatées au niveau du financement de certains projets.
- Les programmes régionaux du Pilier II (dédié à la mise à niveau de la petite exploitation), leur mise en place a été retardée en raison de certains problèmes liés au financement. Cela dit, les pouvoirs publics ont réussi à lancer le processus en mettant à contribution le Fonds Hassan II pour le développement qui financera, en partie, les 500 projets prévus dans ce volet. Des organismes étrangers vont également participer au financement de ces projets. Il s'agit de Global Environment Facility (GEF), le Fonds international pour le développement agricole (FMDA) et l'Agence française pour le développement (AFD). Les projets des deux Piliers vont générer par ailleurs 1 à 1,5 million de postes d'emplois et réduire également la pauvreté en multipliant par 2 ou 3 les revenus de millions de ruraux.





#### **d. Au niveau de la politique commerciale :**

- **Plan Rawaj « LA GRANDE DISTRIBUTION »**

Le commerce intérieur occupe une place importante dans le tissu économique national. Durant l'année 2006, ce secteur a contribué à 11% au PIB, avec une valeur ajoutée, au prix courant, établie à 63 milliards de dirhams.

Le secteur a employé, en 2006, environ 1,2 millions de personnes soit 12,8% de la population active marocaine répartie sur plus de 850.000 points de vente, dont 40% exerçant sous forme ambulante, occasionnelle ou saisonnière, et principalement en milieu rural.

Le commerce intérieur a connu, durant cette dernière décennie, l'émergence de nouveaux modes de commerce à l'image des réseaux de franchise avec plus de 350 enseignes et de la grande distribution (elle constitue actuellement près de 10% en terme de part de marché).

Eu égard au rôle important que joue ce secteur en tant que canal incontournable entre les producteurs et les consommateurs, il était nécessaire d'établir une vision claire, ayant comme objectifs majeurs une adaptation à l'évolution économique et sociale et une structuration de la distribution à même de permettre d'améliorer la compétitivité des secteurs productifs.

Le plan Rawaj est un plan d'action pour la grande distribution doté d'un budget de 39 millions de dirhams (3.5 millions d'euro). Il se décline en deux axes majeurs :

- le premier cherche à assurer au consommateur l'accès à l'offre de produits.
- le second vise à accompagner les acteurs du commerce dans leur développement.

Concernant le premier axe « Assurer au consommateur l'accès à l'offre produits », l'amélioration de l'accessibilité aux produits en termes de pouvoir d'achat, d'information et de disponibilité en sera le principal atout. Des mesures sont prévues pour assurer un bon



*Université Mohamed V Souissi*  
*Faculté des Sciences Economiques Juridiques et Sociales Rabat-*  
*Souissi*

approvisionnement sur toutes les régions et avec des produits répondant aux exigences de qualité et d'hygiène tout en favorisant la protection du consommateur.

Le deuxième axe « Accompagner les acteurs du commerce dans leur développement » implique des mesures en faveur des opérateurs de commerce, entre autres la mise en place d'une offre Maroc pour le commerce et la distribution ainsi que l'émergence de nouveaux modèles de commerce et de distribution.

En ce qui concerne le petit commerce, le plan propose de remédier au déficit constaté en techniques modernes de vente et de gestion et de mettre en place un système de labellisation afin d'améliorer la qualité du service.

Pour ce qui est de la grande et moyenne distribution, il s'agit de pallier le manque de personnel qualifié et le prix trop élevé du foncier qui entravent le développement de ce type de surface ainsi que l'absence de normes rigoureuses dans le secteur des produits frais.

Concernant la composante modernisation du commerce de proximité et son adaptation aux exigences de la consommation, elle occupe une place importante dans ce plan d'action. Plusieurs actions ont été identifiées pour la modernisation telles que l'accompagnement à la mise en réseau des commerçants et le développement du commerce dans de nouvelles niches ; d'où la création d'un Fond spécial pour la contribution au financement de ces projets.

Par ailleurs, des mesures transversales sont également prises en compte, elles concernent tout d'abord la professionnalisation du métier de distribution à travers des fonctions logistiques, plus spécifiquement la valorisation des potentialités commerciales locales en matière d'urbanisme commercial.

Par ailleurs, en plus de certaines mesures telles que l'amélioration des supply-chain (fournisseur, distributeur, détaillant), le développement de plates-formes logistiques et l'amélioration des conditions d'approvisionnement en produits frais, le plan prévoit de doubler, d'ici 2012, la superficie et le nombre d'employés dans les grandes et moyennes surfaces, le nombre de points de vente de commerces en réseaux et enfin le nombre de projets pour les nouveaux modèles de commerces (malls, outlets et galeries marchandes).

### **Les obstacles qui entravent la bonne marche du plan Rawaj**

- Malgré la participation de certaines banques dans le plan, ces dernières ne donnent pas assez de facilité de crédit pour que les commerçants puissent s'acquitter du reste des frais d'investissements engagés.
- Les commerçants qui ne disposent pas de patente, ne bénéficient pas du plan.
- la lourdeur administrative et l'absence de guichet unique.

Qui possède quoi et combien		
 <b>Acima</b> (Marjane Holding) <b>31</b> magasins	 <b>Marjane</b> (Marjane Holding) <b>21</b> magasins	
 <b>Label'Vie</b> (Label'Vie SA) <b>18</b> magasins	 <b>Metro</b> (Label'Vie SA) <b>8</b> magasins	 <b>Carrefour</b> (Label'Vie SA) <b>2</b> magasins
 <b>Aswak Essalam</b> (Ynna Holding) <b>11</b> magasins	 <b>BIM</b> (Turquie) <b>48</b> magasins	

#### e. D'autres Plans et programmes de développement

- **Plan HALIEUTIS 2020 « L'INDUSTRIE DE LA PECHE »**

Grâce à la diversité et à la richesse de son patrimoine biologique marin, le Maroc est considéré comme l'un des plus importants producteurs et exportateurs des produits de la mer, au niveau de l'Afrique et du monde Arabe.

En effet, le Maroc est baigné par les eaux de l'Atlantique et de la Méditerranée, avec une longueur du littoral de 3000 Km pour le premier et de 500 Km pour la deuxième. De plus, il bénéficie de conditions hydro climatiques favorables qui font de la côte marocaine l'une des plus poissonneuses du monde. Le Maroc veille également à renforcer son patrimoine par la mise en place de dispositifs administratifs, juridiques et financiers adéquats. Ainsi, le secteur maritime génère actuellement une contribution de 2 à 3% au Produit Intérieur Brut (PIB), soit un chiffre d'affaire de 16.3 milliards de dirhams et emploi plus que 500 000 personnes (emploi directs et indirects).

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations gouvernementales et des politiques de développement en matière de gouvernance halieutique, le secteur de la pêche maritime vient d'être doté d'une nouvelle stratégie de développement, baptisée « **Halieutis** ». Elle a pour objectif majeur de valoriser la richesse halieutique marocaine et de tripler le PIB du secteur d'ici 2020. Elle vise, également, à moderniser les différents segments du secteur et à mettre en place un système de gouvernance sectorielle, permettant un transfert de pouvoir graduel aux régions et au secteur privé et un dialogue efficace entre le gouvernement et les professionnels du secteur halieutique.

*Université Mohamed V Souissi*  
*Faculté des Sciences Economiques Juridiques et Sociales Rabat-*  
*Souissi*

Cette nouvelle stratégie est basée sur trois axes majeurs, à savoir :

- L'exploitation durable des ressources et la promotion d'une pêche responsable ;
- Le développement d'une pêche performante en visant l'amélioration de la chaîne de traitement du produit ;
- Le renforcement de la compétitivité en vue de conquérir de nouveaux segments du marché. (L'Amérique du Nord et le Moyen Orient par exemple) ;



**Objectifs du Plan :**

- Maitriser la traçabilité :

Il s'agit de réduire l'informel pour une meilleure traçabilité. Pour ce faire, il est prévu de mettre en place des espaces portuaires dédiés à la pêche et d'assurer plus de traçabilité dans le mécanisme de prix et d'évaluation de la qualité des produits de la mer.

- Faciliter l'accès à la matière première :

L'objectif est de soutenir l'accès des industriels aux matières premières et de faciliter leur introduction sur les marchés. Pour atteindre cet objectif, il est prévu de créer des pôles de compétitivité, dans les différentes régions marocaines, afin de promouvoir la valorisation des produits et d'élargir, également, la gamme des produits disponibles sur le marché marocain.

- Améliorer les conditions de travail :

L'objectif est de stabiliser le seuil de rentabilité des navires, à 10% au minimum, et de les équiper à 100% de cales réfrigérées. La nouvelle stratégie vise à améliorer aussi bien les conditions de travail que de vie des marins pêcheurs.

- Réunir l'ensemble des acteurs du secteur :

Il est question d'organiser la représentation professionnelle et d'instaurer un dialogue transparent entre le gouvernement et les acteurs du secteur, et ce, via un système graduel de transfert de pouvoir aux régions et au secteur privé.

*Université Mohamed V Souissi*  
*Faculté des Sciences Economiques Juridiques et Sociales Rabat-*  
*Souissi*

- Consolider et partager la connaissance scientifique :

Il est prévu dans ce contexte d'élaborer un inventaire des ressources halieutiques et une nomenclature des différentes espèces dont dispose le Maroc. Aussi, ces informations permettront de développer un système intégré d'information halieutique.

Composé	Produit	Bienfait potentiel
-Lycopène	-Produits de la tomate	-Réduit le risque de cancer de la prostate ;
-Béta-glucane	-Avoine, orge	-Réduit le risque de maladies cardiovasculaires, diminue la LDL et le taux de cholestérol ;
-Acides gras oméga-3 à longue chaîne (DHA / EPA)	-Huiles de poisson	-Réduisent le risque de maladies cardiovasculaires et améliorent la fonction mentale ;
-Catéchine	-Thé	-Neutralise les radicaux libres et réduit le risque de cancer ;
-Isoflavones	-Produits à base de soya	-Réduisent le risque de maladies cardiovasculaires, diminue la LDL et le taux de cholestérol ;
-Flavones	-Graine de lin	-Neutralisent les radicaux libres et réduit le risque de cancer ;
-Lactobacilles	-Yogourt	-Améliore la qualité de la microflore intestinale.

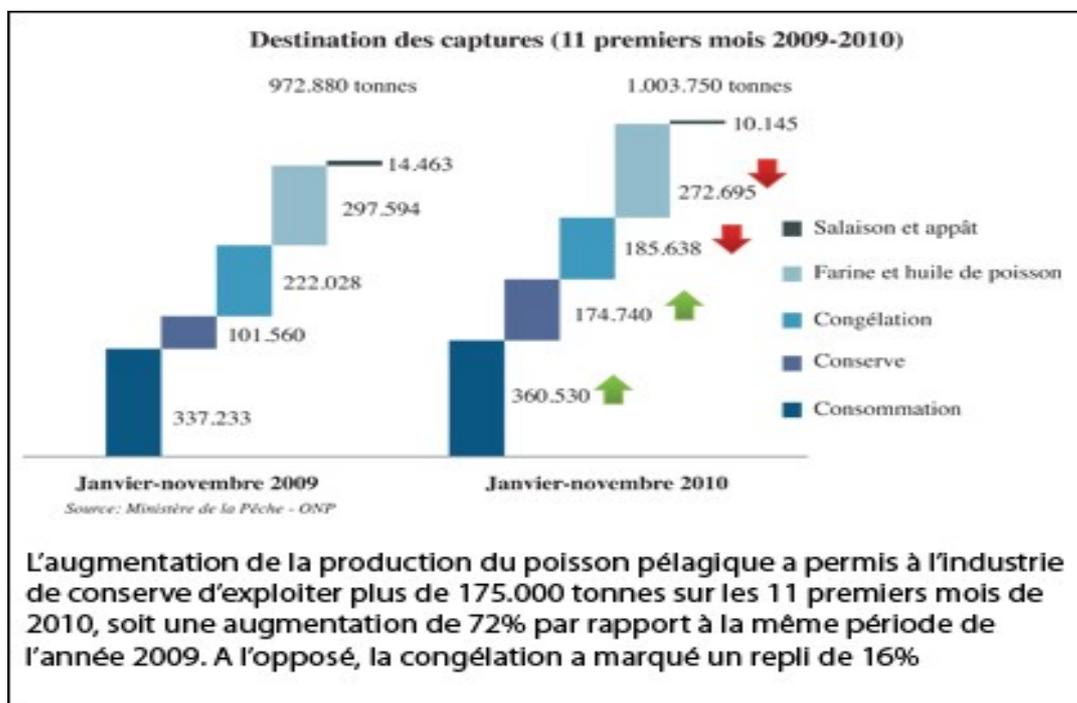
Quelques prévisions :

Evolutions prévisionnelles		2007	Évolution	2020
<b>PIB</b> <small>Pêche, aquaculture et industrie, Milliards Dh, prix courants</small>	8,3	+ 10 Milliards Dh	18,3	
<b>Emploi direct à terre</b> <small>Industrie et aquaculture</small>	61.650	x1,7	105.000	
<b>Emploi indirect</b>	488.500	+ 21.500	510.200	
<b>Poids de l'informel</b> <small>% du CA du secteur</small>	> 30%	+2	<15%	
<b>Exportations de produits de la mer</b> <small>Milliard de US\$</small>	1,2	x2,6	3,1	
<b>Part de marché mondiale</b> <small>En volume, en % du marché adressé</small>	3,3%	+ 2 points	5,4%	
<b>Production halieutique</b> <small>Milliers de tonnes</small>	1 035	x1,6	1.660	
<b>Production aquacole</b> <small>Tonnes</small>	450	+ 80.000	80.450	
<b>Importation</b> <small>Matère première pour l'industrie, tonnes</small>	30.000	x4,3	130.000	
<b>Consommation de poisson au Maroc</b> <small>Kg/habitant/an</small>	10 à 12 Kg	x1,5	16 kg	
<b>% des espèces gérées durablement</b> <small>Espèces capturées sous quota</small>	5%	+90 points	95%	

Source: Département de la Pêche

Sur la période 2000/2007, la contribution du secteur halieutique au PIB n'a évolué que de 1,3% contre un taux de croissance de l'économie nationale de 5,1%. Cependant, le chiffre d'affaires du secteur a enregistré une croissance à 2 chiffres.

**- 1ers résultats :**



**Les défis à surmonter par le plan Halieutis**

Selon le président de la Fédération des pêches maritimes :

- **Le défi climatique** : personne ne peut plus garantir le long terme, or les investissements que peut consentir un opérateur ne peuvent être amortis que dans une optique de long terme.
- **Le défi énergétique** avec la hausse continue des coûts d'exploitation tirés vers le haut par un baril de pétrole de plus en plus cher.
- **Le défi environnemental** avec un déséquilibre entre la capacité de renouvellement des stocks marins et l'exploitation actuelle.
- **Le défi d'innovation**, car cet atout fera la différence dans le contexte mondialisé.



Donc, on peut dire que « Halieutis » est bel et bien un plan de grandes espérances, une stratégie de grandes ambitions avec une feuille de route bien tracée pour le développement et la modernisation du secteur de la pêche au Maroc. L'objectif ultime est de faire de ce secteur un moteur de croissance pour l'économie marocaine.

- **Plan MAROC NUMERIC 2013**  
« LES TIC »



Le nouveau plan de développement pour les technologies de l'information et de la communication a été officiellement présenté le 10 octobre 2009. Il vise à positionner le Maroc comme un hub technologique régional et à faire des technologies de l'information un vecteur du développement humain ainsi qu'une source de productivité pour les autres secteurs économiques et pour l'administration publique. Plus concrètement, **Maroc Numeric 2013** doit générer à l'horizon 2013 un PIB additionnel direct de 7 milliards de dirhams (630 millions €) et un PIB additionnel indirect de 20 milliards de dirhams (1.8 Mds €). Ce plan doit aussi permettre de passer de 32 000 emplois pour le secteur en 2008 à 52 000 emplois en 2013.

*Université Mohamed V Souissi*  
*Faculté des Sciences Economiques Juridiques et Sociales Rabat-*  
*Souissi*

Le Maroc ambitionne de créer un pays moderne : un « Maroc numérique », d'ici 2013, et pour cela il se donne les moyens : avec un budget de 5,2 milliards de DH.

La stratégie du Maroc numérique 2013 repose sur 4 axes :

- Rendre accessible aux citoyens l'Internet haut débit (1 sur 3 en 2013 au lieu de 1 sur 10 en 2010) en mettant en place, dans les localités reculées, des centres permettant aux citoyens d'avoir accès aux services de télécommunications, et en équipant à 100 pc les établissements scolaires ainsi que les élèves ingénieurs en ces technologies (Plan « INJAZZ » doter environ 80.000 ingénieurs d'un ordinateur portable et un abonnement Internet subventionnés par l'Etat à près de 85% soit une participation de 3600 dhs/ ordinateur portable ).
- Rapprocher l'administration des besoins de l'utilisateur à travers un ambitieux programme d'e-gouvernement. Ce programme permettra, au Maroc comme à l'étranger, d'accéder aux services de l'administration sur Internet (état civil électronique ainsi que des services spécifiques aux entrepreneurs comme la création d'entreprises en ligne et le paiement des taxes).
- Inciter à l'informatisation des PME (subvention pour l'acquisition des solutions d'informatisation de près de 60% de l'investissement)
- Développer la filière locale des technologies de l'information, notamment en favorisant l'émergence de pôles d'excellence à fort potentiel à l'export.

Sachant que le numérique apporte un potentiel de croissance et de compétitivité, et que le haut débit présente un avantage comparatif pour certains pays, la stratégie a prévu la création d'un Fonds de 100 millions de DH, visant à favoriser l'éclosion et le développement de projets technologiques innovants (édition des logiciels et des services, etc.). Les technologies de l'information (TIC), qui constituent 8% de PNB marocain, devraient, grâce à ce programme, atteindre les 12% en 2012.

**- 1ers résultats : « un an après »**

Selon Mr Ahmed Réda CHAMI, relativement aux priorités stratégiques intitulées « Transformation sociale », le programme a été réalisé à 85%. Ainsi, quelque 13 000 étudiants-ingénieurs ont déjà bénéficié de l'offre permettant d'acquérir un portable et un accès Internet subventionné en 2009, alors que d'autres (dont 3500 préparant leur doctorat) en bénéficieront en 2011.

**Les différents obstacles à surmonter par le plan Halieutis**

*Université Mohamed V Souissi*  
*Faculté des Sciences Economiques Juridiques et Sociales Rabat-Souissi*

- L'enseignement, bien qu'il soit au cœur du projet du Maroc numérique notamment à travers le lancement du projet des salles «Génie» au sein des établissements scolaires, il n'arrive toujours pas à atteindre les objectifs fixés dans les délais prévus (Le ministre du Commerce de l'Industrie et des Nouvelles technologies, Ahmed Réda Chami).
- Certaines régions sont en déphasage complet avec ce qui se passe dans les grandes villes et un an après le lancement du plan, n'ont encore bénéficié d'aucun service de ceux prévu par « Maroc Numeric 2013 ». Dans ce sens, pour faire face à cet obstacle, il a été prévu la mise en place de 400 centres spécialisés afin de rapprocher l'Internet et l'outil informatique des populations vivant dans les régions les plus enclavées du royaume.



**• Plan solaire marocain : «Le Secteur énergétique »**

Pauvre en énergie fossile, le Maroc importe 97% de ses approvisionnements en énergie pour satisfaire les besoins grandissants de son économie et de sa population (+ 8% par an en moyenne). Près de 70% de l'électricité que le pays consomme est produite à base de charbon et de fuel importés. Les autorités marocaines ont ainsi porté leur choix sur une diversification des sources et des ressources. Selon leur faisabilité économique et technique, l'électronucléaire, les centrales aux schistes bitumeux, l'éolien, le solaire de puissance, le gaz et la biomasse occuperont une place importante dans le bouquet électrique au Maroc d'ici 2030.

Ainsi, dans le cadre de la stratégie énergétique du pays, plus de 90 Mds DH seront investis d'ici 2015. Déjà un grand projet de production électrique d'origine solaire dans la région d'Ouarzazate a été présenté en novembre 2009. Le montant des investissements s'élève environ à 70 Mds DH (6.3 Mds €) pour une production escomptée de 500 mégawatts. A terme, ce projet s'étendra sur une superficie de 10 000 hectares pour une production de 2 000 mégawatts.

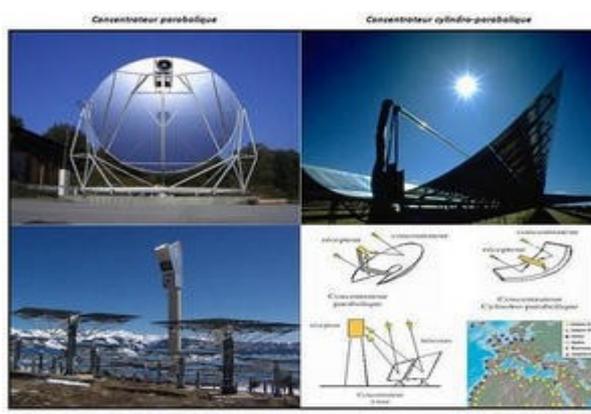
*Université Mohamed V Souissi*  
*Faculté des Sciences Economiques Juridiques et Sociales Rabat-*  
*Souissi*

En effet, Le Plan Solaire Marocain est une initiative majeure pour favoriser le développement des énergies renouvelables. Les premiers travaux lancés sont comme suit :

- OUARZAZATE : Puissance: 500 MW / Superficie : 2500 ha / Production : 1150 GWh/an
- AIN BENI MATHAR : Puissance : 400 MW / Superficie : 2000 ha / Production: 835 GWh/an
- FOUM AL OUAD : Puissance : 500 MW / Superficie : 2500 ha / Production: 1150 GWh/an
- BOUJDOUR : Puissance: 100 MW / Superficie : 500 ha / Production : 230 GWh/an
- SEBKHAT TAH : Puissance : 500 MW / Superficie : 2500 ha / Production: 1040 GWh/an

Ainsi, en 2020, le Maroc prévoit que la part de la puissance électrique installée en énergie renouvelable (éolien, solaire, hydraulique) s'établira à 42% du parc.

De surcroît, une autorité dédiée, la MASEN (« Moroccan Agency for Solar Energy »), a été créée spécialement pour assurer le pilotage et la conduite du projet. Elle intervient dans la conception, les études, le choix des opérateurs et le suivi de la réalisation et de la gestion, outre l'orientation et la coordination de l'ensemble des activités liées au Plan Solaire Marocain.



**Les défis à surmonter par le plan Solaire marocain**

Ce projet a cependant des défis à relever. En effet, les centrales thermiques (solaire et à charbon) requièrent un coût d'investissement élevé, estimé à plus de 9 milliards de dollars, alors que la capacité d'intervention globale jusqu'à présent tourne autour de 1 milliard d'euros (qui sera prise en charge par ATTIJARIWAFABANK).

En effet, afin d'honorer les engagements en terme de coûts et délais, plusieurs solutions ont été prévues:

- Des « lettres de crédit Stand by » qui couvrent les risques de dépassements de coûts et les apports de fonds propres;
- Des délégations d'indemnités de résiliation aux prêteurs.
- Des programmes d'assurance en investissement.

Le Plan Solaire Méditerranéen tarde à donner des résultats concrets ce qui se répercutera négativement sur l'avancement du plan solaire marocain.



- **L'Infrastructure et le transport**



L'ensemble des activités commerciales et touristiques du pays est tributaire de la construction, de l'extension, du maintien et de l'amélioration des voies de communication. Dès lors, le Ministère de l'Équipement et du Transport marocain engage tous ses efforts afin de réaliser une infrastructure de base moderne, facilitant les échanges locaux, régionaux et internationaux et assurant la fluidité, le confort et la sécurité des déplacements des biens et des personnes.

Le transport joue donc un rôle économique dont l'importance ne fait que croître. En effet, c'est l'un des axes majeurs de développement du pays.

*Université Mohamed V Souissi*  
*Faculté des Sciences Economiques Juridiques et Sociales Rabat-Souissi*

La nouvelle stratégie, mise en place au titre de ce secteur, vise le renforcement et le développement des infrastructures du pays, à savoir :

- Autoroutes (400 km en 2012),
- Routes (construction de 2 000 km par an d'ici 2010), aéroports, ports (Tanger Med, Tanger Med II).
- 13 nouvelles villes.

Pour ce faire, le gouvernement a :

- envisagé un renforcement de ses investissements entre 2008 et 2012. Au total plus de 11 mds d'€ seront consacrés à ces projets. Par ailleurs, dans le but de désengorger les principales villes du pays.
- lancé sa ligne à grande vitesse, dont la première phase reliant Casablanca et Tanger s'achèvera en 2013.
- Signé une convention de partenariat industriel stratégique avec le groupe français "Alstom" dans le domaine du transport ferroviaire :

Cette convention de partenariat, qui consacre l'engagement actif du groupe français aux côtés du Maroc pour développer la filière ferroviaire, a été signée par MM. Ahmed Reda Chami, ministre de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies et Karim Ghellab, ministre de l'Équipement et du transport, et Patrick Kron, PDG d'Alstom.

Les engagements pris par Alstom aux termes de cette convention, pour les 10 prochaines années, consistent à acquérir des équipements destinés notamment aux usines d'assemblage de matériels roulants et équipements ferroviaires européens auprès des fournisseurs marocains, pour un montant pouvant atteindre jusqu'à 6 milliards DH (535 millions d'euros).

Le groupe s'engage aussi à investir dans une unité industrielle nouvelle qui réalisera sur la même période 3,5 milliards de DH (310 millions d'euros) d'exportations et à contractualiser avec une société d'Offshoring installée au Maroc pour créer 65 postes d'emploi dans l'assistance informatique.

Le groupe veillera à conclure des accords pour soutenir des universités marocaines et participera, avec ses partenaires marocains, à la création et l'animation d'un institut de formation aux métiers du ferroviaire.

- Prévisions, évolution, et 1ers résultats :

## Nouveau programme autoroutier

L'autoroute Fès-Oujda sera opérationnelle en juin 2011

selon les responsables du département de l'équipement. →

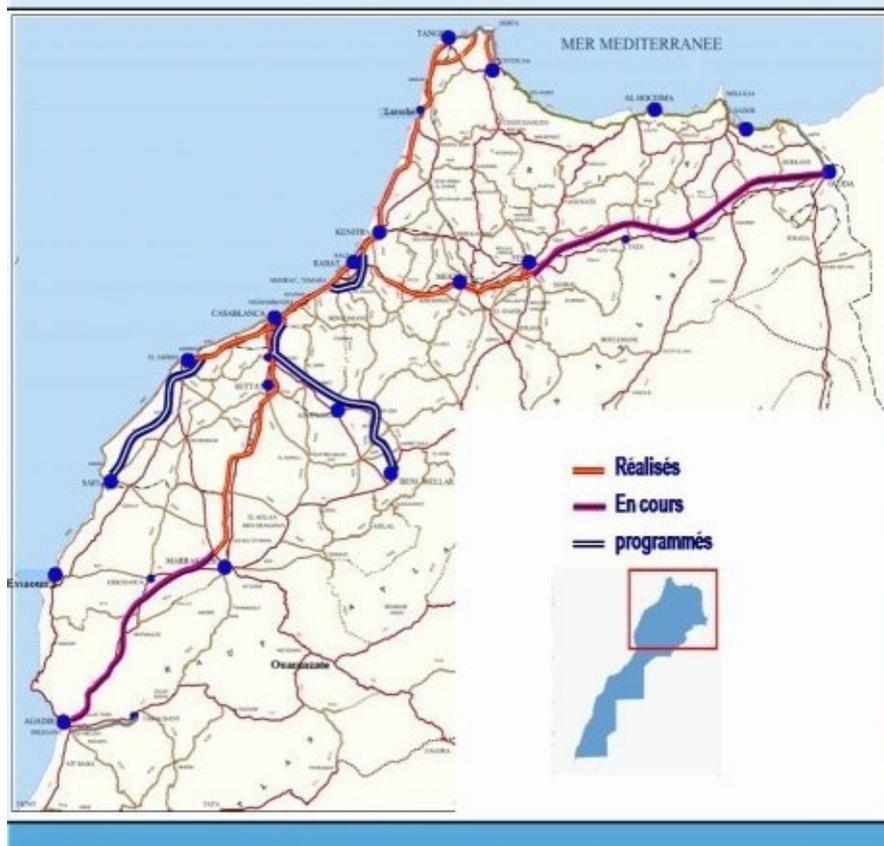
L'évolution des grands chantiers d'autoroutes :

Projet	Long. (km)	Cout (M €)	Début (*)	Fin (*)
Contournement de Rabat	41	168	Courant 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2013
Berrechid – Beni Mellal	172	523	Avril 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2013
Tit Mellil – Berrechid	30,5	94	Fin 2011	Fin 2014
El Jadida – Safi	140	382	Début 2012	Début 2015
<b>Total</b>	<b>383,5</b>	<b>1 167</b>	(*) Dates prévisionnelles.	



Le chantier de l'autoroute Fès-Oujda est bien avancé (ici, un ouvrage d'art). Selon les responsables du département de l'Équipement, les délais de livraison de l'autoroute seront respectés

En voici une vision bien détaillée de l'évolution des travaux :



## CONCLUSION

Grâce à ces plans et projets, notre pays dispose désormais d'un cadre stable et clair pour son développement économique, et d'une capacité de résilience face aux effets et impacts de la crise financière mondiale.

Les domaines : agricole « Plan Maroc Vert », de la pêche maritime « Plan Halieutis » et du tourisme « Vision 2010 et la Vision 2020 » ont dégagés de très bon résultats. L'industrie «Plan Emergence», quant à ce secteur, le gouvernement devrait s'engager plus résolument dans des industries et des métiers nouveaux, à vocation internationale, tout en facilitant la création d'entreprises, surtout les PME pour ainsi atteindre les objectifs fixés à ce niveau.

Par ailleurs, l'efficacité des plans sectoriels restera limitée tant que ne seront pas levées les entraves majeures, liées à la faiblesse de la compétitivité, à leur gouvernance et à la mise à niveau des ressources humaines. Dans cet esprit, SM le Roi engage le gouvernement, le Parlement et les différents acteurs à redoubler d'effort, sur tous les plans sectoriels, pour une mise en œuvre optimale des multiples stratégies de développement qui ont été adoptées.